

INFORMATION AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT

« SIENNA ACTIONS MONDE »

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) « SIENNA ACTIONS MONDE » (ci-après « le Fonds »), géré par Sienna Gestion. A ce titre, nous vous informons que votre Fonds fait l'objet d'une évolution.

Quels changements vont intervenir sur votre Fonds ?

SIENNA GESTION a décidé d'apporter au Fonds les modifications suivantes (ci-après « l'Opération ») :

- **Changement de dénomination du Fonds**

Le Fonds sera désormais dénommé « SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES ».

- **Evolution de la part « C » (ISIN : FR0010408211) du Fonds**

- **Renommage de la part « C » en part « R-C »**

La part « C » (ISIN : FR0010408211), sera nouvellement dénommée part « R-C ».

- **Modification des frais de gestion directs et suppression des frais de gestion indirects**

Les frais de gestion directs seront portés à 1,85% maximum l'an de l'actif net, contre 0,90% actuellement.

Les frais de gestion indirects fixés actuellement à 1,60% maximum l'an de l'actif net sont quant à eux supprimés.

- **Ajout d'une commission de surperformance**

La société de gestion a souhaité ajouter aux frais une commission de surperformance, qui représentera 20 % de la différence entre la performance de l'Actif net du Fonds et celle de son Indicateur de Référence le MSCI World Index en Euro.

- **Evolution de la part « M-C » (ISIN : FR001400F4Q6) du Fonds**

- **Modification des frais de gestion directs et suppression des frais de gestion indirects**

Les frais de gestion directs seront portés à 2,40% maximum l'an de l'actif net, contre 1,40% actuellement.

Les frais de gestion indirects fixés actuellement à 1,60% maximum l'an de l'actif net sont quant à eux supprimés.

- **Ajout d'une commission de surperformance**

La société de gestion a souhaité ajouter aux frais une commission de surperformance, qui représentera 20 % de la différence entre la performance de l'Actif net du Fonds et celle de son Indicateur de Référence le MSCI World Index en Euro.

- **Création d'une part FS-C**

Sienna Gestion a décidé de créer une nouvelle part « FS-C » (ISIN : FR001400RS29) réservée aux investissements des OPC gérés par Sienna Gestion.

- **Modification des fourchettes d'exposition du Fonds**

L'exposition en zone euro passe à 50% maximum de l'actif net sur la partie actions au lieu de 30% actuellement. Par ailleurs, la gestion privilégiera désormais les investissements en titres directs plutôt qu'en OPC.

Quand cette opération interviendra-t-elle ?

L'Opération entrera en vigueur sur la valeur liquidative du **16/09/2024**.

Quel est l'impact de l'Opération sur le profil de rendement-risque de votre investissement ?

- Modification du profil de rendement / risque : Non
- Augmentation du profil de risque : Oui
- Augmentation potentielle des frais : Oui
- Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque : Non significatif ¹



Quel est l'impact de l'Opération sur votre fiscalité ?

L'Opération est sans impact sur la fiscalité de votre épargne.

Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts actuellement et votre futur fonds ?

Voici le détail des modifications apportées à votre investissement :

	Avant le 16/09/2024	A partir du 16/09/2024	
Régime juridique et politique d'investissement			
Modification du profil de rendement/risque	Exposition en Zone Euro [0% ;30%] Situation géographique des émetteurs [0% ;30%]	Exposition en Zone Euro [0% ;50%] Situation géographique des émetteurs [0% ;50%]	
Frais			
Frais maximum	<p>Part FS-C :</p> <p>Frais de gestion directs : 0,90 % de l'actif net maximum l'an</p> <p>Frais de gestion indirects : 1,60 % de l'actif net maximum l'an</p> <p>Part MC :</p> <p>Frais de gestion directs : 1,40 % de l'actif net maximum l'an</p> <p>Frais de gestion indirects : 1,60 % de l'actif net maximum l'an</p>	<p>Frais de gestion directs : 1,85 % de l'actif net maximum l'an</p> <p>Frais de gestion indirects : Non significatifs</p> <p>Frais de gestion directs : 2,40 % de l'actif net maximum l'an</p> <p>Frais de gestion indirects : Non significatifs</p>	<p>↑</p> <p>↓</p> <p>↑</p> <p>↓</p>
Informations pratiques			

¹ Cet indicateur se base sur l'évolution du SRI (inchangée) et sur l'évolution de l'exposition du Fonds à plusieurs typologies de risques (inchangée).

SIENNA GESTION

Membre du groupe SIENNA INVESTMENT MANAGERS | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € |
RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 |
Code APE : 6430Z | Siège social : 18 rue de Courcelles 75008 Paris | www.sienna-gestion.com

Dénomination du Fonds	SIENNA ACTIONS MONDE	SIENNA ACTIONS INTERNATIONALES
Dénomination de la part	Part « C »	Part « R-C »

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance des Documents d'Informations Clés (« DIC ») et du prospectus du Fonds qui ont pour but de vous fournir les renseignements essentiels et nécessaires à votre prise de décision d'investissement.

Le DIC, ainsi que le prospectus et la fiche Reporting du Fonds sont disponibles sur votre espace client (accès sécurisé via vos identifiant et mot de passe).

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

SIENNA GESTION

SIENNA GESTION

Membre du groupe SIENNA INVESTMENT MANAGERS | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € |
RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 |
Code APE : 6430Z | Siège social : 18 rue de Courcelles 75008 Paris | www.sienna-gestion.com

